

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1984)  
**Heft:** 748: Groupe de Grancy : réfugiés en Suisse : au-delà du noir et blanc

**Vorwort:** Introduction  
**Autor:** [s.n.]

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# *Introduction*

Le fait est connu: depuis le début des années 80, la Suisse doit faire face à un afflux croissant de candidats à l'asile. De 853 en 1976, leur nombre a passé à 3020 en 1980 et à 7886 en 1983. Cette augmentation rapide des demandes a littéralement submergé les administrations cantonales et surtout l'administration fédérale. A fin août 1984, ce sont ainsi 12 561 demandes et quelque 7800 recours qui étaient en suspens auprès de l'Office fédéral de la police.

Ce fait a provoqué un malaise certain dans notre pays. Un malaise qui est apparu au grand jour à la suite du rejet de la nouvelle loi fédérale sur les étrangers (juin 1982) ou encore à l'occasion du refus de faciliter la naturalisation aux jeunes étrangers, aux réfugiés et aux apatrides (décembre 1983).

Certes, dans les cantons les plus sollicités, dans certains centres urbains en particulier, les difficultés sont bien réelles. Des difficultés qui viennent se greffer sur l'actuelle morosité économique et sur la présence, parfois à peine tolérée, d'une importante main-d'œuvre étrangère.

Mais, si la politique suisse d'asile fait tant parler d'elle, c'est peut-être encore davantage à cause des réactions nombreuses et passionnées que suscite ce flot croissant de requérants d'asile. Un débat virulent agite en effet l'opinion publique. Un débat dont on a souvent l'impression qu'il est figé et incapable de déboucher sur des solutions. Les autorités politiques semblent d'ailleurs désemparées.

L'impasse paraît ainsi presque totale. Des moyens pour répondre à cet afflux de candidats à l'asile devront pourtant être trouvés. La récente révision de la loi sur l'asile et l'augmentation du nombre des fonctionnaires de l'Office fédéral de la police y concourent. Mais ces moyens sont-ils appropriés, suffisants pour répondre à ce défi? Seule une connaissance la plus objective possible de la réalité du problème nous permettra de le savoir.

Pour ce faire, nous tentons, dans un premier temps, de réunir et d'analyser les données brutes: d'une part pour cerner quantitativement et qualitativement le phénomène des réfugiés, d'autre part pour comparer la politique suisse d'asile (et ses récentes modifications) aux législations étrangères. Par là-même, nous laissons délibérément de côté des éléments d'appréciation plus subjectifs, tels que les conditions de vie des requérants, leurs difficultés d'intégration ou encore leurs problèmes quotidiens. Nos efforts se concentrent sur des données «scientifiques», seules susceptibles à nos yeux d'apporter un éclairage nouveau au débat actuel.

Dans un deuxième temps, nous cherchons à connaître un peu mieux les réactions de l'opinion publique. Pour ce faire, nous analysons le *Courrier des lecteurs* de certains journaux romands. Sans prétendre être exhaustifs,

nous présentons les principaux arguments en présence et dégageons ainsi les points sensibles de l'opinion publique. Nous essayons par ailleurs de disséquer les mécanismes de ce débat d'idées pour voir comment la perception d'un problème peut se déformer, se couper des faits réels, voire empêcher, sous l'emprise de la passion, de véritables solutions. Nous présentons d'autre part la position de la «majorité silencieuse» telle qu'elle se révèle à travers deux sondages d'opinion réalisés en 1981 et en 1984.

Dans un troisième temps, en guise de conclusion, nous nous tournons vers l'avenir. Non pour donner des solutions toutes faites mais pour ouvrir des pistes, pour inciter à se mettre en route avec sérénité. Condition indispensable pour que le testament politique de Rudolf Friedrich — *«Pour les vrais réfugiés, la barque n'est pas pleine»* — ait encore un sens demain.